CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE QUATRE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 2

OCOM M407.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE QUATRIÈME ANNÉE AU CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DES CADETS (CIEC)

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-604/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase quatre*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

Réviser les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC qui se trouvent dans l'OAIC 31-03, *Aperçu du Programme des cadets de la Marine*, puisque les conditions préalables aux cours pourraient changer.

Réviser les occasions d'emploi de cadet-cadre du CIEC qui se trouvent dans l'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*, puisque les conditions préalables aux postes pourraient changer.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC.

L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 et 3, afin d'orienter les cadets aux occasions d'instruction de la quatrième année au CIEC et de stimuler leur intérêt.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit avoir identifié les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets identifient les occasions d'instruction et d'emploi de quatrième année au CIEC parce qu'ils doivent déterminer quel parcours leur convient le mieux en fonction de l'instruction qu'ils ont déjà reçue. Ces occasions permettront aux cadets de planifier leur développement professionnel dans le cadre du programme en passant d'un cours destiné aux cadets à un cours destiné à un cadet-cadre. La capacité d'établir des objectifs au préalable les préparera aux occasions futures.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Animer une discussion de groupe sur les domaines spécialisés de l'instruction de quatrième année du CIEC**

Durée : 5 min Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



L'objectif d'une discussion de groupe est d'obtenir les renseignements ci-après auprès du groupe, à l'aide des conseils pour répondre aux questions ou animer la discussion, et des questions suggérées fournies.

Écrire les domaines spécialisés sur un tableau blanc ou un tableau de papier et discuter des activités reliées à chaque domaine. Les cadets pourraient déjà connaître dans quel domaine ils aimeraient s'inscrire et avoir une idée générale des activités.

TIR DE PRÉCISION AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ

Les cadets développeront leurs connaissances et compétences en tir de précision et en biathlon. Parmi les activités, notons :

- participer à l'instruction avancée en tir de précision avec la carabine à air comprimé ;
- participer aux activités récréatives de tir de précision et de biathlon ;
- exécuter les tâches d'un assistant au champ de tir ; et
- apprendre les techniques d'instruction de tir de précision.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET SPORTS

Les cadets amélioreront leur forme physique personnelle, et leurs connaissances et compétences en sport. Parmi les activités, notons :

- jouer et développer ses compétences en sport ;
- participer à des activités de conditionnement physique personnelles ; et
- apprendre les techniques d'instruction en conditionnement physique et en sport.

MUSIQUE

Les cadets acquerront des connaissances et des compétences en musique. Parmi les activités, notons :

- apprendre la théorie musicale ;
- jouer un instrument faisant partie d'un ensemble,
- jouer un instrument faisant partie de la musique militaire ;
- acquérir des compétences individuelles en musique ; et
- apprendre les techniques d'instruction en musique.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

VOILE

Les cadets développeront des connaissances et des habiletés de navigation à voile conformément au programme Apprentissage de la voile de l'Association canadienne de yachting. Parmi les activités, notons :

- perfectionner les compétences en voile ;
- apprendre la théorie sur la voile ;
- développer les connaissances et les habiletés relatives aux principes fondamentaux de l'encadrement ; et
- acquérir des qualifications sur la navigation en petites embarcations.

MATELOTAGE

Les cadets développeront leurs connaissances et leurs habiletés relatives au matelotage. Parmi les activités, notons :

- acquérir des qualifications sur la navigation en petites embarcations ;
- communiquer dans un environnement maritime ;
- effectuer des tâches avec câbles et cordages ;
- effectuer des tâches de maître de quart ;
- faire de la navigation côtière ;
- effectuer des tâches d’entretien de petites embarcations ; et
- faire de la mécanique de marine.

EXERCICE MILITAIRE ET CÉRÉMONIAL

Les cadets développeront les connaissances et les compétences nécessaires pour améliorer leur leadership et leur compétence en exercice militaire et cérémonial. Parmi les activités, notons :

- développer les compétences en leadership ;
- effectuer l’exercice militaire et les activités du cérémonial de la Marine ;
- effectuer les manœuvres à la marche avancées ; et
- donner des commandements ;
- exécuter l'exercice avec le sabre ;
- effectuer l’exercice militaire relatif au drapeau ;
- exécuter des cérémonies ; et
- apprendre les techniques d’instruction en exercice militaire.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :

- Établir les règles de base de la discussion, p. ex., tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres, de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe dans un cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- S'assurer que chaque cadet a la possibilité de participer. Une solution est de circuler dans le groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Permettre aux cadets de passer leur tour, s'ils le souhaitent.
- Préparer des questions supplémentaires à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES :

Q1. Quelles sont les activités d'instruction d'été qui vous intéressent?

Q2. Qui est intéressé à s'inscrire à l'instruction d'été cette année? Et pourquoi?

Q3. Quel domaine spécialisé êtes-vous intéressé à poursuivre? Et pourquoi?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.



Renforcer les réponses proposées et les commentaires formulés pendant la discussion de groupe, en s'assurant que tous les aspects du point d'enseignement ont été couverts.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 2 **Décrire les cours de la quatrième année au CIEC**

Durée : 15 min Méthode : Exposé interactif



On pourrait demander à un cadet qui a participé à un de ces cours de parler de son expérience pendant ce PE.

LES COURS COMMUNS



Des cours communs sont offerts aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.



Se reporter à OAIC 31-03, *Aperçu du Programme des cadets de la Marine* concernant les exigences préalables.

Instructeur de tir à la carabine à air comprimé. Le but du cours est de développer les connaissances et les compétences des cadets en tir de précision et en biathlon, et de les préparer à aider à donner l'instruction en tir de précision et en biathlon.

Instructeur de conditionnement physique et de sport. Le but du cours est de développer les connaissances et les compétences des cadets en conditionnement physique et en sport, et de les préparer à aider à donner l'instruction en conditionnement physique et en sport.

Musique militaire – Musicien intermédiaire. Le but du cours est de développer les connaissances et les compétences des cadets en musique, et de les préparer à aider à donner l'instruction en musique.

Musicien avancé de musique militaire. Le but du cours est de développer les connaissances et les compétences des cadets en musique, et de les préparer à aider à donner l'instruction en musique.

COURS D'ÉLÉMENTS

Voile intermédiaire. Le but du présent cours est de développer les compétences des cadets en navigation à la voile de niveau intermédiaire et en conduite d'embarcations à moteur de niveau élémentaire. Les cadets atteindront le niveau IV de Voile de bronze de l'ACY et commenceront à travailler en vue d'atteindre le niveau V de Voile de bronze de l'ACY. De plus, les cadets recevront la certification d'opérateur d'embarcation à moteur hors-bord en obtenant la carte de qualification de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP) et en acquérant les qualifications liées aux petites embarcations à moteur (modules 1 et 4 du Programme d'opérateur d'embarcation légère [POEL]).

Instructeur de voile. Le but de ce cours est de développer les compétences des cadets en navigation à la voile et en conduite d'embarcations à moteur de niveau avancé. Les cadets atteindront le niveau V de la Voile de bronze de l'ACY et deviendront des instructeurs d'Apprentissage de la voile de l'ACY. De plus, les cadets recevront la certification d'opérateur de bateau de sécurité en obtenant le Certificat restreint d'opérateur (maritime) et les qualifications du Prix de sauvetage en petites embarcations (modules 2 et 3 du POEL).

Opérateur d'embarcation légère. Le but du cours est d'initier les cadets à la navigation côtière pour qu'ils apprennent les communications navales et deviennent des conducteurs compétents de petites embarcations.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Les cadets recevront la certification d'opérateur de bateau à moteur en obtenant le Certificat restreint d'opérateur (maritime) et les qualifications liées aux petites embarcations à moteur (modules 1, 2 et 4 du Programme d'opérateur d'embarcation légère [POEL]). De plus, les cadets recevront la certification de capitaine d'armes de baleinière/cotre en acquérant les qualifications liées aux baleinières à rames ou à moteur et aux baleinières à voile (modules 6 et 6a du POEL).

Maître de manœuvre. Le but de ce cours est de permettre aux cadets d'acquérir des compétences pour agir en qualité de maître de quart à bord du navire d'entraînement des cadets de la Marine (NCSM), en effectuant la navigation côtière de niveau élémentaire et d'autres fonctions sur un navire.

Instructeur - Exercice militaire et cérémonial. Le but de ce cours est que les cadets deviennent compétents en matière d'organisation et de direction de parades et de cérémonies, pour qu'ils améliorent leurs connaissances et leurs compétences en leadership et pour les préparer à devenir instructeurs d'exercice militaire et de cérémonial.

Mécanicien de navire. Le but de ce cours est de développer les connaissances de base des cadets au sujet des systèmes mécaniques utilisés à bord des navires auxiliaires des Forces canadiennes et d'autres NECM. Le cours donne aussi l'occasion aux cadets d'atteindre la certification de mécanicien de classe ORCA II (OCE II), qui permet aux cadets d'effectuer une garde dans la salle des machines d'un navire-école de surveillance de classe ORCA comme deuxième ingénieur. Le cours de mécanicien de navire est considéré comme un cours national et il se donne à un endroit : au NCSM Quadra.

Charpentier de marine. Le but de ce cours est de développer chez les cadets les connaissances et les compétences requises pour effectuer la maintenance et les réparations à bord de petits bâtiments utilisés aux CIEC et aux centres de voile. Le cours de charpentier de navire est considéré comme un cours national et il se donne normalement seulement à deux endroits, au NCSM Quadra et au NCSM Québec.

Voile d'argent. Le but de ce cours est de perfectionner les compétences des cadets en navigation à la voile de niveau avancé et en course de niveau élémentaire. Les cadets atteindront le niveau VI de la Voile d'argent de l'ACY. Le cours de la Voile d'argent est considéré comme un cours national et il se donne normalement à un seul endroit : au NCSM Quadra.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

Q1. Quels cours communs sont offerts au CIEC lors de la quatrième année?

Q2. Quels cours élémentaires sont offerts au CIEC lors de la quatrième année?

Q3. Quels cours sont considérés comme des cours nationaux?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Instructeur de tir de précision avec la carabine à air comprimé, instructeur de conditionnement physique et de sports et musicien intermédiaire de musique militaire.

R2. Voile intermédiaire, instructeur de voile, opérateur d'embarcation légère, maître de manœuvre, instructeur de l'exercice militaire et du cérémonial, mécanicien de navire, charpentier de marine et voile d'argent.

R3. Mécanicien de navire, charpentier de navire et voile d'argent.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 3 **Décrire les occasions d'instruction avancées de cadet-cadre**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

CADETS-CADRES

L'information ci-dessous sert de brève introduction à ce qu'est un cadet-cadre et aux types d'occasion qui existent pour ce poste. Pour obtenir des renseignements plus détaillés et à jour, consulter l'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres* avant d'enseigner la présente leçon.

L'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*, définit les cadets-cadres de la façon suivante :

- Les cadets-cadres sont nommés à un grade autorisé par le commandant (cmdt) d'un Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC) établi pour donner une instruction pendant l'été.
- Avec l'autorisation du commandant du CIEC, on peut demander aux cadets-cadres de participer à une instruction avancée, y compris à des fonctions d'instruction, de supervision et d'administration approuvées par le commandant de l'unité régionale de soutien aux cadets (URSC) de ce centre d'instruction.
- Les cadets-cadres doivent être âgés d'au moins 16 ans le 1er janvier de l'année où se donne l'instruction avancée.
- Les cadets-cadres ne sont pas des employés. La participation du cadet-cadre pendant l'instruction d'été autorisée au CIEC constitue une instruction avancée.

Bien que les cadets-cadres ne soient pas considérés comme des employés, ils reçoivent un salaire durant la période qu'ils passent au CIEC. Chaque poste a un rang attribué pour lequel un salaire incitatif est versé. Pour obtenir plus de renseignements, voir les annexes B et E de l''OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*.

Il existe d'autres postes de niveau avancé. Aux fins de la présente leçon, seuls les postes offerts aux cadets de quatrième année seront présentés.

Les classifications des cadets-cadres sont divisées en deux catégories distinctes :

- Type 1 – Ceux qui offrent une instruction directe aux cadets (p. ex., maître divisionnaire (MDiv) et instructeur;
- Type 2 – Ceux qui remplissent un rôle administratif ou de soutien (p. ex., magasinier, commis chef du bord, rondier, commis à la cantine et charpentier de navire).

Les conditions préalables sont décrites dans l'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*, pour chaque poste individuel.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS :

Q1. Quelles sont les exigences relatives aux occasions d'emploi comme cadet-cadre?

Q2. Quels sont les deux catégories d'occasion d'emploi comme cadet-cadre?

Q3. Nommer un poste de cadet-cadre pour chaque catégorie.

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Les cadets doivent avoir 16 ans le 1er janvier de l'année d'instruction ou avant.

R2. Type 1 – Instruction et type 2 – soutien administratif ou à l'instruction.

R3. Le type 1 comprend les postes d'instructeur ou de MDIV. Le type 2 comprend les postes de magasinier, de commis chef du bord, de rondier, de commis à la cantine et de charpentier de marine.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à la discussion de groupe sur les occasions au CIEC pour la quatrième année servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

L'instruction d'été est un aspect amusant et stimulant du Programme des cadets, et elle est offerte dans des domaines spécialisés qui pourraient ne pas être accessibles au corps. Les centres d'instruction d'été sont des endroits où les cadets peuvent faire connaissance avec d'autres cadets et se faire des amis partout au Canada. Il est important de se familiariser avec les possibilités d'instruction et d'emploi offertes au CIEC. Cela permettra aux cadets de planifier leur instruction avec l'intention de se préparer en vue d'un emploi particulier éventuel.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Cet OCOM doit être enseigné avant la date limite de présentation des demandes à l'instruction d'été.

Il est recommandé de remplir les formulaires d'inscription à l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-010 OAIC 11-03 Directeur - Cadets 2. (2006). *Mandat du Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A0-033 OAIC 14-21 Directeur - Cadets 3. (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-128 OAIC 13-28 Directeur - Cadets 2. (2006). *Instruction avancée – cadets-cadres*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A1-096 OAIC 31-03 Directeur - Cadets 3. (2006). *Aperçu du Programme des cadets de la Marine*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.